Zeitschrift: Générations
Herausgeber: Générations, société coopérative, sans but lucratif
Band: - (2019)
Heft: 111

Artikel: Une bonne piqûre de rappel
Autor: Veuthey, Chloé
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-906078

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Lisa F. Young

Une bonne piqûre de rappel

Etes-vous à jour avec vos vaccins ? Tour d'horizon des recommandations actuelles pour les personnes de 50 ans et plus.

Avec l'hiver qui se termine, le spectre de la grippe s'éloigne. Remboursée par l'assurance maladie, la vaccination est recommandée annuellement à tous les adultes de plus de 65 ans. Actuellement, le vaccin est recomposé chaque année avec des souches différentes. Un vaccin qui utiliserait une partie constante du virus est à l'étude. Cela permettrait de ne vacciner que tous les trois à cinq ans.

Depuis 2018, l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) recommande aussi aux personnes entre 65 et 79 ans de se vacciner contre le zona. Avant un traitement immunosuppresseur, il est même indiqué dès 50 ans. La question du remboursement n'est toutefois pas réglée.

LES RAPPELS

« Avec l'âge, malgré la vaccination, l'immunité diminue », explique le professeur Büla, chef du Service de gériatrie au CHUV. C'est pourquoi un rappel du vaccin combiné contre la diphtérie et le tétanos est indiqué tous les dix ans — plutôt que tous les vingt ans — dès l'âge de 65 ans. « Les cas de tétanos restent toutefois très rares en Suisse, de un à deux cas par an, ce qui montre que la population est bien vaccinée. » Pour les personnes régulièrement en contact avec des petits enfants, il est recommandé de se vacciner contre la coqueluche.

QUELS RISQUES ?

Pour les personnes plus âgées, un risque serait de ne pas être vraiment couvert par une vaccination. C'est pourquoi de nouveaux vaccins sont développés, avec des dosages plus importants, pour stimuler davantage la réponse immunitaire. La présence d'autres pathologies, comme des maladies chroniques, peut également constituer un risque, tout comme la prise d'un traitement qui interférerait avec la réponse immunitaire. Enfin, dans le cas de vaccins à base de virus vivant atténué, il y a un risque de réactivation face à une immunité moins présente.

CHLOÉ VEUTHEY

ET POUR LES TIQUES ALORS ?

La méningo-encéphalite à tiques. Le nombre de cas de cette maladie transmise par ces sales bestioles — et pour laquelle il n'existe aucun traitement spécifique — est en hausse depuis plusieurs années. De moins de 100 cas en 2000, on en déclarait 377 en 2018. Pour s'en protéger, heureusement, un vaccin existe. Il est recommandé aux personnes qui s'exposent lors d'activité en plein air dans des zones à risque. Autrefois limitées à quelques régions, celles-ci ont été étendues à toute la Suisse au début de l'année (sauf Genève et Tessin). Adeptes des promenades en forêt, il vaut la peine de s'y intéresser, d'autant plus que le vaccin est remboursé. Trois doses sont nécessaires pour bénéficier d'une immunité, l'hiver est le meilleur moment pour les recevoir, les tiques étant les plus actives entre avril et octobre.

Le professeur Büla rend toutefois attentif au fait que, « malgré le vaccin, les mesures de précautions doivent continuer d'être observées, car d'autres maladies, comme la borréliose (ou maladie de Lyme), peuvent être transmises par les tiques. » Vêtements longs et clairs et inspection au retour de la promenade sont de mise : le risque de transmission des maladies augmente avec la durée d'ancrage de la tique dans la peau.

C.V